

Remicourt

BULLETIN COMMUNAL

JUILLET/AOÛT 2019



« Le mot du Collège »

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers concitoyens,

Après six mois de mandature, il nous est agréable de vous informer des différentes actions, festivités et cérémonies qui se sont déroulées ou se dérouleront dans notre belle commune. Cette nouvelle mouture du bulletin communal reprend également quelques conseils et réglementations parfois bien utiles.

Notre déclaration de politique communale a été approuvée lors du conseil du mois de janvier, elle se veut ambitieuse mais réaliste. Cette déclaration est notre guide pour les six années à venir et nous avons pour volonté d'encore améliorer votre qualité de vie et d'élargir l'offre des services disponibles.

Les finances sont plus que saines, nos charges d'emprunt sont faibles et le budget 2019 présente un boni de 1.138.200,81€. Nous pouvons donc avancer sereinement dans la réalisation de nos projets. Pour ces derniers, nous accordons beaucoup d'importance à la participation citoyenne, c'est ainsi que certaines instances ont été renouvelées et d'autres seront créées (CCATM, CCCA, comité de pilotage du plan climat...). Vos avis, vos expertises orienteront désormais nos décisions.

A l'aube de la période estivale, nous vous souhaitons à toutes et tous de bien profiter de vos congés et des belles journées ensoleillées qui se profilent. Pour ceux qui partent en vacances, nous avons repris quelques conseils de notre zone de police afin de protéger vos habitations.

Le Bourgmestre et les Échevins





Thierry Missaire - Bourgmestre

COMPÉTENCES :

THIERRY.MISSAIRE@REMICOURT.BE

POLICE LOCALE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE - SERVICE DE SÉCURITÉ - MOBILITÉ - ÉTAT CIVIL
AFFAIRES GÉNÉRALES - INFORMATION - MARCHÉS PUBLICS - ADJUDICATIONS
ENVIRONNEMENT - FONDATIONS - BIEN-ÊTRE ANIMAL



Vincent Burton - Premier Échevin

COMPÉTENCES :

VINCENT.BURTON@REMICOURT.BE

BUDGET - FINANCES - SPORT - INFRASTRUCTURES SPORTIVES - COMMUNICATION



André Strauven - Échevin

COMPÉTENCES :

ANDRE.STRAUVEN@REMICOURT.BE

TRAVAUX - CIMETIÈRES - AGRICULTURE - TOURISME - ÉCONOMIE - EMPLOI - FÊTES
LOISIRS - COMITÉS DE QUARTIER - ASSOCIATIONS - RÉCEPTIONS COMMUNALES



Guy Lecomte - Échevin

COMPÉTENCES :

GUY.LECOMTE@REMICOURT.BE

ENSEIGNEMENT - ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE - BIBLIOTHÈQUES - CULTURE
FABRIQUES D'ÉGLISE - PLAINES DE JEUX VACANCES - JEUNESSE



Rose-Marie Gelaesen - Échevine

COMPÉTENCES :

ROSE-MARIE.GELAESEN@REMICOURT.BE

URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - CCATM - CULTURE - PATRIMOINE
SENIORS - PENSIONNÉS - (CCA) CONSEIL CONSULTATIF DES ÂÎNÉS - NOCES JUBILAIRES
PRIMES DE NAISSANCE



Yvonne Pirard - Présidente CPAS

COMPÉTENCES :

YVONNE.PIRARD@REMICOURT.BE

FAMILLE - ACCUEIL PETITE ENFANCE - TUTELLE SUR L'ALEM - PENSIONS
AGENCE DES TITRES-SERVICES - POLITIQUE DES HANDICAPÉS - OEUVRES SOCIALES
ÉGALITÉ DES CHANCES - HYGIÈNE ET SANTÉ - LOGEMENT ET LOGEMENTS SOCIAUX

Élaboration d'un Plan Climat à Remicourt



Lors du Conseil communal du 29 avril 2019, la Commune de Remicourt s'est résolument engagée dans la voie de la transition écologique. Cette volonté se concrétisera sous la présente mandature par l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Plan Climat** sur le territoire communal.

Ce projet mobilisateur et fédérateur vise à créer une véritable dynamique autour de l'enjeu climatique, et ce à l'échelon communal. **Le principal objectif** de ce Plan Climat consiste à **réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% par rapport à 1990, à l'horizon 2030.**

Véritable partenariat entre la Province de Liège et la Commune, le Plan Climat se décline en deux axes :

- **Un axe provincial**, sous la forme de soutien apporté par la Province de Liège à la Commune en termes notamment d'établissement de bilans énergétiques du territoire et du patrimoine communal, d'identification du potentiel communal au niveau du développement d'énergies renouvelables, de conseils spécialisés en utilisation rationnelle d'énergie au sein des bâtiments communaux, d'organisation d'ateliers d'information et d'échanges, mais aussi d'assistance à la rédaction du Plan Climat par la Commune ;
- **Un axe communal**. La Commune quant à elle s'engage à adhérer à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie, véritable prérequis à l'élaboration du Plan Climat en tant que tel. La Commune s'engage également à récolter les données de consommation énergétique des bâtiments et véhicules communaux et à dresser un état des lieux de la politique énergétique locale.

En outre, par la mise en place d'un cadre de mobilisation locale, la Commune constituera un **Comité de pilotage** du Plan Climat qui, par volonté communale, associera un maximum d'acteurs différents, qu'ils soient élus, citoyens ou encore associations.

Sur base des conseils et informations diffusées par la Province, ainsi que des données récoltées au niveau local, la Commune pourra ensuite rédiger un plan d'action efficient et durable.

Parmi les réalisations potentielles, sont notamment envisagés le remplacement progressif de l'éclairage communal par un éclairage basse énergie, le verdissement d'une partie de la flotte des véhicules communaux ou encore la réalisation de travaux d'isolation de bâtiments communaux.

Enfin, être doté d'un Plan Climat tend également à permettre à la Commune **l'obtention de subsides et financements européens**, notamment dans les matières de l'économie d'énergie.

Ce Plan Climat constitue dès lors un **projet ambitieux et une vision d'avenir pour l'ensemble des Remicourtois** mais surtout une opportunité environnementale à saisir, à l'aube d'un changement climatique notable au niveau mondial.

Zéro phyto dans nos cimetières

La Commune agit pour plus de nature et travaille sans pesticide dans les cimetières !

Le zéro phyto fait son chemin dans les allées de nos cimetières. Beaucoup de communes, comme Remicourt, sont déjà passées à l'acte, avec de nombreux avantages à la clé. En effet, éliminer les pesticides permet de préserver la santé des habitants et de ses ouvriers, les nappes phréatiques et l'environnement en général. C'est aussi une exigence légale, le plan wallon de réduction des pesticides interdisant depuis 2014 de répandre des produits phytosanitaires sur le domaine public.

La Commune de Remicourt est déjà passée au zéro phyto et met l'accent sur la nécessité d'envisager le cimetière comme un espace paysager où la nature a toute sa place. La présence du végétal et de la nature leur « redonne vie » sans pour autant nuire aux exigences de recueillement et de respect de la mémoire.

L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE EN ZÉRO PHYTO, C'EST POSSIBLE !

Concrètement, pour passer à un éco-cimetière, la Commune de Remicourt a fait le choix d'engazonner les allées principales avec du gazon à pousse lente, des plantations de vivaces dans les coins inaccessibles à la tonte et de l'enherbement des espaces encore libres



Bon à savoir ...

Vous souhaitez construire un abri de jardin sur votre propriété ? Voici les conditions du CoDT.

Depuis le 1^{er} juin 2017, les abris de jardins qui remplissent les conditions suivantes peuvent être exonérés du permis d'urbanisme :

- Un seul abri par propriété ; c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété.
- L'abri doit être situé dans les espaces de cours et jardins.
- L'abri doit être non visible depuis la voirie. Il sera situé à l'arrière du bâtiment par rapport au domaine public de la voirie.
- L'abri doit être implanté à 1 mètre minimum des limites mitoyennes.
- L'abri doit être d'une superficie inférieure ou égale à 20m².
- L'abri doit être surmonté d'une toiture à un ou plusieurs versants ou d'une toiture plate.
- L'abri doit être d'une hauteur inférieure ou égale à 2,30m à la gouttière et à 3,50m au faîte en cas de toiture à versants. S'il s'agit d'une toiture plate, la hauteur maximale à l'acrotère sera de 3,20m.
- Les matériaux utilisés doivent être le bois ou tout autre matériau de tonalité similaire avec le bâtiment ou le milieu auquel il se rapporte.

Bien que les travaux puissent être exonérés du permis d'urbanisme, nous vous conseillons vivement d'adresser un e-mail (urbanisme@remicourt.be) ou un courrier au service urbanisme de l'Administration communale qui reprend un maximum d'informations quant aux caractéristiques du projet que vous souhaitez réaliser, vos coordonnées et la date de réalisation des travaux.

Pour autant qu'une seule des conditions mentionnées ci-dessus ne soit pas respectée, les travaux devront faire l'objet du dépôt préalable d'une demande de permis d'urbanisme sans le concours obligatoire d'un architecte.

À noter également que l'enlèvement ou la démolition des abris de jardin sont exonérés du permis d'urbanisme pour autant que les déchets provenant de la démolition soient évacués conformément à la législation en vigueur.

Voirie

Afin d'améliorer l'état de nos routes, la rue Pissoule vient d'être rénovée. Le reste de l'enveloppe budgétaire a permis de prolonger les travaux et, ainsi, de travailler sur une partie de la rue du Chêne.

Le personnel de l'Administration communale a également effectué, à divers endroits, des réparations bien nécessaires.



Rue du Chêne



Rue du Chêne



Site des Mésanges à Momalle



Site des Mésanges à Momalle

L'entretien de nos routes est pratiqué régulièrement mais nous comptons sur un effort des citoyens pour garder nos belles campagnes propres !



Rue Thier Bolzèye



Rue Thier Bolzèye



Rue Amand Charlier



Rue Amand Charlier

Après un repérage minutieux des routes de l'entité, des aménagements ont été apportés afin de limiter la stagnation d'eau, de faciliter la circulation des véhicules et d'encourager la mobilité douce.



Rue Thier Bolzèye

Nous avons également procédé à la plantation d'un talus et à la rénovation d'un trottoir à Hodeige.



Rue Joseph Corrin

Des finitions à la crèche communale « Les Mésanges » de Momalle sont en cours de réalisation. Au programme : plantations décoratives et divers aménagements.



Site des Mésanges à Momalle

Le parc de Lamine commence à prendre de l'allure. Les sentiers sont à présent tracés et des membres du PCDN y ont réalisé des plantations en mars dernier. Après deux mois, les haies et les arbres se développent bien. Félicitations aux bénévoles !



La salle sur la Place Marcel Hicter à Momalle, très fréquentée par diverses associations, est fermée depuis fin janvier suite à une visite des pompiers.

Plusieurs travaux sont actuellement en cours : les plafonds et les lambris en bois ont été enlevés ; les murs seront bientôt plafonnés avant de procéder à la réparation des plafonds.

Pour sécuriser les lieux, la Commune prévoit le placement de portes anti paniques et des aménagements dans la cuisine.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

**Centre public d'action sociale
CPAS de REMICOURT
Rue Nouvelle Percée, 5 à 4350 Remicourt**

Permanences sociales : tous les jours de 9h à 11h30

Permanences allocations de chauffage : les mardis et jeudis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de vivre une vie conforme à la dignité humaine. Les centres (CPAS) assurent ce droit à l'aide sociale. Ils examinent quelle aide est la plus adaptée en fonction de la situation personnelle et familiale de la personne concernée.

Vous vous retrouvez sans ressources ?

Vous avez des ressources mais celles-ci ne sont pas suffisantes pour couvrir toutes vos dépenses ?

Vous avez des difficultés pour remplir votre citerne à mazout ?

Vous aimez le cinéma, le théâtre, la musique, le sport mais les places sont trop chères pour votre budget ?

Vous êtes dépassés par toute cette paperasserie administrative ?

LE CPAS PEUT VOUS AIDER !

Missions du CPAS :

- Aide financière,
- Aide matérielle en nature,
- Aide au logement,
- Accès à la culture et aux loisirs,
- Aide aux enfants mineurs,
- Allocations de chauffage,
- Avances financières,
- Guidances (budgétaires, énergétiques ...),
- Initiatives locales d'accueil (ILA),
- Insertion socio-professionnelle,
- Intervention dans les frais médicaux et pharmaceutiques,
- Médiation de dettes,
- Taxi social (du lundi au vendredi de 8h à 16h),
- Magasin de seconde main « Les Chiffond'Elles » (du mardi au samedi de 9h à 12h et de 12h30 à 16h30)

Instances du CPAS :

Le Conseil de l'action sociale est l'organe de décision majeur. Il est composé de 9 membres désignés, tous les six ans, par le Conseil communal. Il est présidé par le Président du Conseil de l'action sociale qui est également membre du Collège communal.

Le Bourgmestre peut également assister aux réunions du Conseil.

Le Bureau permanent est en charge de la gestion journalière du CPAS.

Le CPAS est dirigé par un Directeur général et compte également un Directeur financier.

Le personnel du CPAS est composé de plusieurs travailleurs sociaux et d'un chauffeur de taxi social.

Les membres du Conseil de l'action sociale :

Présidente : Madame Yvonne PIRARD

Conseillers : Monsieur José BAHILLO, Monsieur Claude VOLON, Madame Laurence MOES, Monsieur Laurent MAQUOI, Madame Alison MARY, Madame Céline PHILIPPETH, Madame Dominique LIBIOUL et Monsieur René SEUTIN.

Afin de vous informer au mieux des missions de notre Centre, nous organiserons, dès septembre, des permanences mensuelles dans chaque village les lundis de 10 h à 12h. Des informations plus détaillées vous parviendront ultérieurement dans votre boîte aux lettres et sur le site internet de la Commune.

La Présidente du CPAS, Mme. Yvonne PIRARD, assurera également une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois au sein de l'Administration communale afin d'assurer le relais de vos attentes et besoins vers l'Administration.



Zone de police HESBAYE : pas de vacances pour la prévention !

Prévention contre les cambriolages

En ce début de période estivale, la prévention des cambriolages est plus que jamais d'actualité. En effet, ce phénomène est en nette augmentation depuis quelques années.

Si votre zone de police prend toute une série de mesures préventives et réactives face à ce phénomène, vous avez également un rôle actif à jouer, en tant que citoyen, dans la lutte contre les cambriolages. En cas d'absence et certainement si celle-ci se prolonge, différentes mesures de précaution et comportements sont à adopter avant votre départ, comme par exemple :

- ✓ Fermez toutes vos fenêtres – ôtez les moustiquaires
- ✓ Ne laissez pas traîner d'échelle aux abords de votre habitation
- ✓ Ne laissez pas vos volets ou tentures fermés pendant la journée car ils témoignent de votre absence
- ✓ Demandez à une personne de confiance de venir relever le courrier de votre boîte aux lettres
- ✓ Informez uniquement les personnes de confiance de votre départ et ne laissez aucun message signalant votre absence sur votre porte, votre répondeur téléphonique ou sur votre profil de réseau social (Facebook, Twitter, etc.)
- ✓ Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre maison.

Pour décourager les cambrioleurs : les alarmes, les détecteurs de mouvements, les lumières allumées le soir et la nuit... ou le chien restent les meilleurs atouts.

Surveillance des habitations inoccupées

Au-delà des mesures de précaution et de prévention des cambriolages que chacun doit adopter avant un départ en vacances, la zone de police HESBAYE vous propose de surveiller votre habitation durant votre absence. Ce service est gratuit... S'il vous intéresse, il vous suffit de compléter le formulaire « Police Veille » disponible au sein de votre commissariat, au minimum 15 jours avant votre départ.

Technoprévention

Au sein de notre zone de police, plusieurs policiers ont été formés en technoprévention afin de pouvoir dispenser aux citoyens une série de conseils qui permettent, dans la vie quotidienne, de réduire considérablement les risques d'être victime d'un cambriolage, d'un vol ou d'une attaque.

Les missions principales du conseiller en prévention vol consistent à :

- ☞ Fournir gratuitement des avis objectifs et complets en termes de sécurisation contre le cambriolage.
- ☞ Fournir des conseils préventifs aux candidats constructeurs ou aux personnes qui rénovent une habitation.
- ☞ Conseiller les indépendants, commerçants ou titulaires de professions libérales en matière de sécurisation contre les cambriolages, les attaques et les vols à l'étalage.
- ☞ Donner des explications et/ou conférences sur la prévention de la criminalité à différents groupes-cibles (à la demande de groupements de citoyens, d'associations de quartier, d'associations de commerçants).

Voici les coordonnées de vos conseillers en prévention vol : Messieurs les Inspecteurs de police
Jérôme DISTER, Jordan HUMBLET et David HUMBLET, joignables Avenue Ed. Leburton 3, téléphone : 019/33.93.10 ;
avec lesquels il vous appartient de prendre rendez-vous.

Sécurité routière : Préparez-vous à être contrôlés !

Comme l'été pointe le bout de son nez, les occasions de faire la fête vont être plus nombreuses... C'est pourquoi, la zone de police HESBAYE prépare déjà sa participation à la campagne BOB d'été (alcool). Les contrôles seront donc davantage accentués pendant cette période.

Cet été sera donc marqué par de nombreux contrôles sur le terrain ! Soyez donc irréprochables et bonne route !

Nouveau Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le 16 mai dernier, Rose-Marie Gelaesen, Échevine en charge du délassement des Aînés a procédé à la mise en place du Conseil Consultatif Communal des Aînés, en présence du Bourgmestre, Thierry Missaire.

Dans une commune où un habitant sur cinq a plus de 65 ans, un CCCA prend vraiment tout son sens. Il est, en effet, primordial de maintenir les Aînés comme citoyens à part entière ; de faire en sorte qu'ils restent actifs dans les différents domaines de la vie sociale, selon leurs aspirations et leurs moyens.

Le rôle du CCCA est de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations et droits des Aînés résidant sur le territoire de notre commune et de leur assurer une meilleure harmonie sociale.

17 conseillers ont répondu à l'appel à candidatures lancé en février dernier et ont exprimé leurs motivations à s'investir pour nos Aînés. Ces nouveaux conseillers sont prêts à les écouter et relayer leurs attentes afin de dégager, ensemble, des solutions. N'hésitez surtout pas à prendre contact avec l'un/une d'entre eux/elles.

J'adresse toutes mes félicitations à ces 17 conseillers, prêts à s'investir pour vous et je souhaite un bon travail et une pleine réussite à cette nouvelle mouture du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

BOUBOLIS Stérian
Rue Momelette 52, MOMALLE
0479 65 73 26

BRASSET Marie-Anne
Rue du Presbytère 2, REMICOURT
0475 39 54 16
brassetmarianne@gmail.com

DEVRESSE Christianne
Rue Momelette 51A, MOMALLE
0477 55 54 18
christianne.dev@gmail.com

FISCHBACH Pierre
Rue Maladrie 30, HODEIGE
0472 95 47 85

FRAIPONT Victor
Rue de Lantremange 17, POUSSET
0476 64 47 52
victorfraipont@gmail.com

GAUNE Léa
Rue Pont-Bonne 2, REMICOURT
0476 33 11 34 OU 019 54 41 48
leagaune@hotmail.be

HINAND Hélène
Rue Momelette 53, MOMALLE
04 250 48 25

HOGÉ Jean-Pol
Rue de la Résistance 21, REMICOURT
0479 51 11 26
jeanpolhoge@live.fr

KEVELAER Jean-Marie
Rue des Monastères 9, POUSSET
0494 47 51 62
jeanmarie.kevelaer@skynet.be

LAFAILLE Claude
Avenue Maurice Delmotte 46A, REMICOURT
0496 67 44 36

LEONARD Marie-Cécile
Rue à l'Arbre 2, POUSSET
0479 72 27 35
mcdepousset@gmail.com

PAPY Malou
Rue de Fexhe 21, MOMALLE
0474 37 95 95
mpapy@yahoo.fr

PIRON Anne
Rue de Fexhe 19, MOMALLE
annesportelli@gmail.com

RASIR Françoise
Rue du Chêne 10, MOMALLE
0477 66 39 07
francoiserasir2@gmail.com

SALMON José
Rue Haute 42, REMICOURT
0497 59 75 28
j.salmon@outlook.be

VOLON Claude
Rue Joseph Corrin 30, HODEIGE
0475 48 77 25
claud.volon@gmail.com

YAMBU Corneille
Place du Roi Albert 5, POUSSET
0488 27 86 85
beningoyi@yahoo.fr

GELAESEN Rose-Marie
Rue Hanroux 39, MOMALLE
0496 07 28 95
rmgelaesen@yahoo.fr



Nouveau comité d'Animation du Grand Remicourt

À la fusion des Communes en 1976, un groupe de Remicourtois eut la bonne intuition de mettre sur pied un comité d'Animation du Grand Remicourt.

Les premiers membres de cette association étaient Messieurs Joseph Désir, José Lantin, Adrien Pirard et Jean-Marie Heyne.

Le succès fut immédiatement au rendez-vous. Il faut dire que nos aînés aiment se retrouver autour d'un bon repas, d'un morceau de tarte, d'un verre ou dans toute autre circonstance.

Ce comité n'a cessé de se développer et de nombreux bénévoles s'y sont investis, depuis sa création, pour donner de leur temps et participer aux différentes activités organisées.

Qui dit « Comité d'animation » pense : souper lasagnes, barbecue Joseph Désir ou souper aux moules. Ce sont, en effet, trois activités phares de ce comité mais sachez que ce comité est avant tout un partenaire de l'Administration communale ; en effet, l'argent récolté lors des manifestations sert à financer en partie l'excursion et le repas annuels des Aînés et Ayants-droit.

Le comité assiste également aux jubilés, aux anniversaires de nos centenaires, aux visites des résidents des homes à Noël et à Pâques. Ils y apportent chaque fois leur contribution en offrant de magnifiques cadeaux.

Le 23 février dernier, lors du traditionnel souper lasagnes, le comité en place depuis plusieurs années nous annonçait sa démission pour des raisons de santé, du moins en ce qui concerne le Président et le Secrétaire.



Le comité démissionnaire



Le nouveau comité

Jean Lhoir, Louis Smeets et Jean-Marie Heyne passent donc le flambeau.

Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur travail au sein de cette belle association !

Une nouvelle équipe a été élue et constitue le nouveau comité d'Animation du Grand Remicourt. Françoise Rasir devient Présidente, Léa Gaune et Régine Janssis sont Secrétaires et Fabrice Sciorre, Trésorier.

Toutes nos félicitations à cette nouvelle équipe et bon vent au Comité d'Animation du Grand Remicourt !



Quoi ? Une randonnée à vélo organisée par la commune et les paroisses des 9 clochers

Pour qui ? Les jeunes et les moins jeunes

Pourquoi ? Pour sensibiliser à la problématique des changements climatiques et aux bienfaits d'une mobilité plus douce

Quand ? Le vendredi 2 août 2019

Où ? Choix entre la visite guidée de l'insectarium de Grand-Axhe ou visite théâtralisée du Château de Jehay sous la forme d'un jeu d'énigmes

Les animations, le goûter et le barbecue de clôture sont offerts par l'échevinat de la jeunesse. Tous les renseignements pratiques vous seront communiqués ultérieurement.

Inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2019



Dates d'inscription :

- Au bureau de la Direction, les 01 et 02 juillet 2019 ou les 28, 29 et 30 août 2019. Par téléphone (04/250.64.87) ou sur rendez-vous, de 10h00 à 12h00.
- Dans chaque implantation scolaire (Remicourt, Momalle ou Hodeige) le 26 août 2019, de 10h00 à 12h00 et le 27 août 2019, de 16h à 18h

Les prises de rendez-vous se font via le secrétariat de la direction.

Par téléphone au 04/250.64.87 ou via l'adresse mail : chantal.remicourt@gmail.com



COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

Les enfants sont importants

Sur notre territoire, on travaille pour eux

Pour nos enfants!

La **coordination Accueil Temps Libre** de notre commune œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Elle veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.



~~PERDRE SON TEMPS ?~~
prendre dans l'extrascolaire !

Qu'est-ce qu'une Commission Communale de l'Accueil?

👋 **Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination**

👋 **Lieu d'analyse** des problématiques et des besoins qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre

👋 **Organe d'impulsion et d'évaluation** (état des lieux des besoins, programme de Coordination Locale pour l'Enfance, plan d'action, rapport d'activité...)

👋 **Renouvelée tous les 6 ans** (six mois après les élections communales)

👋 **Composée de membres effectifs et de membres suppléants** (remplaçant les membres effectifs en cas d'absence) par composante (5 composantes)

La Commission Communale de l'Accueil

Une assemblée qui œuvre pour un accueil de qualité des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre



Plateforme Communautaire ATL



Le chef de la Division communautaire ONE - Janvier 2010 - Origine déposée en savoir-faire communautaire
Cliquez sur le lien "Accueil" à l'adresse: atl.remicourt.be



Sylvie MASY
Coordinatrice ATL
0478/74.20.74
atl@remicourt.be



CCCA

Pour le CCCA, le lancement du taxi social était une priorité ! Nous avons poursuivi les réunions récréatives mensuelles du mardi et avons offert un goûter lors des opérettes du Centre Culturel. De nouvelles activités ont vu le jour : lutte contre l'isolement, recueil de bonnes adresses et activités sportives.

Marches :



En 5 ans, les marcheurs ont effectué 360 km et la moyenne de participation annuelle oscille entre 17 et 20 personnes ! En hiver, les balades ont lieu dans l'entité et, en décembre, une marche découverte est organisée. En juillet et en août, le CCCA programme un parcours plus sportif et une balade excursion. Nous participons aussi aux marches intergénérationnelles associées aux événements locaux. Le reste de l'année, nous parcourons les villages

avoisinants.

Gymnastique :

Depuis janvier 2015, une bonne vingtaine de gymnastes suivent le cours chaque jeudi à l'école de Momalle. Chaque année, nous recevons du matériel qui permet de varier les exercices : cardio, équilibre, circuit, ...



Yoga :

Depuis septembre 2018, vous pouvez également suivre un cours de yoga, le samedi après-midi de 14h à 15h30 à l'école communale de Momalle. Attention : les inscriptions sont obligatoires pour toute participation.

Carnaval

À Momalle, la marche carnavalesque prend de l'ampleur !

Chouette ambiance pour la 5ème édition, une activité citoyenne entièrement gratuite grâce au CCCA.

Une année de records : température estivale, 175 participants, toutes les générations bien représentées, de magnifiques chars, beaucoup de marcheurs déguisés.

Pour les nouveautés : la présence de Picsou a été appréciée ; la musique a mis l'ambiance ; les aînés du home étaient ravis de notre petite halte.

Merci pour votre présence ou votre aide. À l'année prochaine !



Entente Citoyenne 2.0

Suite aux élections communales d'octobre dernier, l'Entente Citoyenne 2.0 dispose de 3 sièges au Conseil communal : **Jérôme de Neuville** (Poussetois, caméraman), **Hélène Pendeville** (Hodeigeoise, responsable d'une plateforme technologique à l'Université de Liège) et **Géraldine Blavier** (33 ans, Hodeigeoise, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie).

René Seutin (Remicourtois, agriculteur) et **Dominique Libioul** (Momalloise, retraitée) ont rejoint le Conseil de l'Action Sociale (CPAS) tandis que **Marcel Herbots** (Momallois, retraité) nous représente au sein du Conseil d'administration de l'Agence locale pour l'emploi.

Depuis les bancs de l'opposition, nous nous investissons pour améliorer la qualité de vie de tous les Remicourtois en veillant à la protection de notre environnement (naturel et bâti), au travers d'une gestion communale saine et transparente.

Comme l'ensemble des conseillers, nous sommes disponibles et à l'écoute de tous les habitants de Remicourt ; n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre nous. C'est avec et pour les citoyens que nous continuerons à nous investir dans une gestion communale constructive et forte de propositions.

Notre adresse Email : ententecitoyenne.remicourt@gmail.com





Primes de naissances

Le 16 mars dernier, l'Administration communale accueillait les 24 nouveau-nés du 2ème semestre 2018 ; 16 filles et 8 garçons. C'est avec une grande joie que nous avons accueilli les heureux parents et fait connaissance avec de bien charmants bébés.

Le Bourgmestre et l'Échevine en charge des primes de naissance ont félicité ces nouveaux parents et rappelé combien leurs enfants avaient de la chance d'être nés dans une Commune comme la nôtre où, dès leur naissance, tout est mis en œuvre pour accompagner au mieux nos

petites têtes blondes dans chaque étape de leur vie. Crèche ultra moderne, enseignement de qualité, nombreux clubs sportifs et groupements associatifs, accueil temps libre, stages, etc. : tout est mis en place pour contribuer à l'épanouissement et au développement harmonieux de nos enfants.

L'Administration communale a ensuite procédé à la remise d'un chèque-cadeau et d'une belle serviette de bain personnalisée à chacun des nouveau-nés présents. Cette cérémonie bien conviviale s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

FERNEA Victoria, Liège le 24/08/2018
MARIQUE Marilou, Liège le 03/09/2018
SCHILLINGS Hadriel Liège le 15/09/2018
BANDEL Agathe, Liège le 18/09/2018
GAILLARD Léonie, Liège le 19/09/2018
Uyttendaele Sarah, Liège le 25/09/2018
THOMAS Joshua, Liège le 25/09/2018
DUCHESNE Maïнна, Liège le 27/09/2018
KAGNAYA Méshak, Liège le 16/10/2018
LIEBENS Elise, Liège le 25/10/2018
PLUMAT Mia, Liège le 23/11/2018
GREGOIRE Clara, Liège le 09/12/2018
PIERARD William, Liège le 28/12/2018

MARCHETTI Mattia, Liège le 01/07/2018
LAURENT Sam, Liège le 05/07/2018
FOURNY Natacha, Seraing le 09/07/2018
BODSON Augustin, Liège le 16/07/2018
GOFFIN ALVAREZ Chloé, Liège le 18/07/2018
OCULA Elisabeth, Liège le 18/07/2018
KOCUR Mila, Liège le 20/07/2018
PIRARD Tiago, Liège le 23/07/2018
DEBRIE Aline, Liège le 25/07/2018
JOUAN Abby, Liège le 04/08/2018
JOUAN Hayden, Liège le 04/08/2018
HAPPAERTS Joy, Liège le 10/08/2018



Un des plus beaux aspects de notre rôle de mandataires est la rencontre avec nos citoyens, particulièrement lorsque nous les mettons à l'honneur.

Fleurs, cadeaux, discours, photos et verre de l'amitié ; rien n'est trop beau à Remicourt pour nos jubilaires.

Depuis l'installation de notre nouvelle équipe le 03 décembre dernier, nous avons eu le bonheur de partager de merveilleux moments avec quatre couples bien sympathiques et leur famille.

Nous avons accueilli à l'occasion de leurs :

NOCES DE BRILLANT (65 ans)



M. Louis LEQUET et Mme. Alberte JANSSIS
de Remicourt (Momalle).

Mariage à Momalle, le 23 décembre 1953.

NOCES D'OR (50 ans)



M. Jean-Pierre DETHIER et Mme. Cécile
VELKENEERS de Remicourt (Momalle).

Mariage à Corswarem, le 19 janvier 1969.

NOCES D'OR (50 ans)



M. Constant HELLA et Mme. Josiane TALBOT
de Remicourt (Pousset).

Mariage à Momalle, le 05 avril 1969.

NOCES DE DIAMANT (60 ans)



M. Jean PAPY et Mme. Juliette ROUFFART de
Remicourt (Momalle).

Mariage à Saint-Georges, le 25 avril 1959.

Remicourt est une commune où il fait bon vivre mais c'est également une commune où l'on vit vieux.

Nous comptons le 1er janvier, cinq centenaires. Deux d'entre eux nous ont malheureusement quittés.

C'est avec beaucoup de plaisir que le collège a fêté trois de nos centenaires.

Le 18 mars dernier, nous avons rencontré Monsieur Joseph Herten à l'occasion de son 103^{ème} anniversaire. Il devait hélas nous quitter quelques jours plus tard.

Nous garderons néanmoins un souvenir émouvant de cette belle rencontre avec ce brave monsieur originaire d'Oreye et qui nous a confié avoir travaillé toute sa vie comme boucher et élevé 10 enfants. Monsieur Herten était à la résidence 'les quatre saisons' à Momalle depuis 6 ans.



Quelques jours plus tard, nous avons eu le bonheur de mettre à l'honneur la doyenne de Remicourt, Madame Marcelle Lévaz, lors d'une belle cérémonie organisée à la ferme blanche, à l'occasion de son 108^{ème} anniversaire.

Madame **Marcelle Lévaz** est née à Braives le 18 mars 1911.

Elle a exercé le métier de modiste pendant 25 ans, avant de reprendre un magasin de chaussures à Jemeppe.

C'est en 1989 qu'elle est venue s'installer à Pousset. Adeptes de yoga et de danse, elle a dû renoncer à ces activités. Elle a aussi dû quitter sa maison pour raisons de santé. Elle réside actuellement à la ferme blanche où elle continue à faire travailler son esprit: elle s'informe de l'actualité tous les jours et fait ses 'Mots Mêlés'. Son secret ? Je n'en ai pas, dit-elle. J'ai usé de tout mais je n'ai abusé de rien.



Le 26 avril dernier, nous retournions à la ferme blanche pour fêter les 104 printemps de madame Gabrielle Halleux, très bien entourée par les membres de sa famille et particulièrement sensible aux félicitations envoyées par le palais royal à l'occasion de cet événement exceptionnel.



Madame Halleux est née à Remicourt le 26 avril 1915.

Après ses études maternelles et primaires à Remicourt, elle va faire 'ses moyennes' aux Dames de l'instruction chrétienne. Puis, chose exceptionnelle à l'époque, elle va à St Jacques pour terminer ses humanités, le cursus se terminant en 3^{ème} aux DIC. Nous n'étions que 2 à terminer nos humanités, raconte t-elle. Elle y a étudié le latin et le grec.

Après ses études, elle travaillera toute sa vie à la ferme familiale à Remicourt.

Elle réside à la ferme blanche depuis un peu plus de 10 ans. Tous les jours, elle va saluer Marcelle et fait également ses 'Mots Mêlés'.

Elle montre fièrement l'album dédié à sa fête d'anniversaire et commente chaque photo. Elle est particulièrement fière de ses neveux et nièces qui viennent régulièrement lui rendre visite. En montrant les pages blanches restantes de l'album, elle précise : ce sera pour mon 105^{ème} anniversaire.

Visite des Homes

Comme le veut la tradition, le collège communal a rendu visite aux 140 résidents des 2 homes de notre commune afin de leur offrir quelques chocolats à l'occasion de la fête de Pâques. Nous étions accompagnés des nouvelles présidente et secrétaire de comité d'animation des pensionnés du grand Remicourt.

Quel bonheur de rencontrer et de partager quelques moments privilégiés avec ces personnes !



Numéros utiles

Urgences

	1722*	Appel en cas de tempête ou d'inondation * numéro activé en fonction de la météo
	100	Service médical d'urgences et pompiers
	112	Numéro d'appel européen en cas d'accident ou d'agression WWW.SOS112.BE
	02 268 62 00	Centre pour les grands brûlés WWW.BRULURES.BE
	070 245 245	Centre Anti-poisons - en cas d'absorption ou contact avec des produits toxiques WWW.POISONCENTRE.BE
	101	Police fédérale - numéro d'appel en cas d'accidents de la route sans blessés WWW.POLFED-FEDPOL.BE
	105	Aide et intervention en cas de sinistres et catastrophes WWW.CROIXROUGE.BE
	0909 99 000 (1,15 €/MIN)	Service info - Pharmacies de garde WWW.PHARMACIE.BE
	02 479 18 18 02 513 02 02	Médi-Garde WWW.MEDI-GARDE.BE S.O.S. Médecins WWW.SOSMEDECINS.BE

Aides aux enfants

	02 542 14 10	Équipe S.O.S Enfants WWW.ONE.BE
	116 000	Centre Européen pour les enfants disparus et exploités WWW.CHILDFOCUS.BE
	103	Numéro d'aide et d'écoute aux enfants WWW.YAPAKA.BE

Administration communale

Service Etat civil / Population Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 40 34
Agence locale pour l'emploi (A.L.Em) Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 93 28
CPAS de Remicourt Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 93 46
Poste de police de Remicourt Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 50 01

www.remicourt.be
info@remicourt.be

